



Département de Haute-Savoie

MAIRIE D'ONNION

DECISION DU MAIRE

**COMMUNE
D'ONNION
HAUTE-SAVOIE**

**HONORAIRE DE LA SOCIETE GERONIMO ARCHITECTES SELARL POUR UNE
MISSION POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR REPROGRAMMATION DU
BÂTIMENT**

DM_39_2025

Vu la délibération D14-2024 du 8 février 2024 portant délégations de pouvoir au Maire par le Conseil Municipal pour la durée de son mandat de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux et des accords-cadres et de leur marchés avenants et leurs sous-traitances, de fournitures et de services ; lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu le jugement du 14 avril 2025 du tribunal judiciaire de BONNEVILLE, prononçant la résolution de la vente des parcelles cadastrées section A n°4262 et 5015 lieu-dit « Les Coudres » et de la parcelle cadastrée section A n° 5017 sises à Onnion (74490), 774, Route du Risse pour une surface de 00ha 15a 01ca, reçue par acte de Maître DE LA FONTAINE-BOVIER-LAPIERRE le 21 février 2019 enregistrée et publiée au service de la publicité foncière de BONNEVILLE 13 mars 2019 volume 2019 P n° 2481

Vu la proposition de La société GERONIMO ARCHITECTES SELARL pour effectuer une mission : étude de faisabilité pour reprogrammation du bâtiment.

Considérant la nécessité de réorganiser l'utilisation du bâtiment du Mont Blanc,

DECIDE

Article 1 : d'accepter la proposition des frais de mission, pour un montant de 15 120.00 euros HT soit 18 144 euros TTC, détaillée ci-après :

La mission demandée correspond à une étude de faisabilité pour reprogrammation du bâtiment :

1-Rendez-vouspréliminaire / Analyse

Rendez-vous préliminaire pour définition programme travaux et attentes

Analyse du PLU / PPR et vérification de la compatibilité du programme avec le règlement de la zone

Visite des lieux, vérification de l'existant

Identification des travaux urgent suite visite

2-Etat des lieux

Modélisation du bâtiment sur la base des plans existants

Relevé complémentaire

Mise à jour des plans

Modélisation d'un terrain et des abords (bloc garages)

3-Etude de faisabilité

Réalisation d'une étude de faisabilité comprenant 2 scénarios de rénovation (selon programme et réversibilité du programme en logements)

Estimation financière des travaux (hors lots techniques) et honoraires d'études

Réunion présentation étude de faisabilité

Article 2 : Dit que les règlements sont réglés comptant, par virement bancaire sur présentation des notes d'honoraires établies selon la répartition indiqué ci-après :

Prestations au forfait

Mission d'étude de faisabilité

Montant Honoraires HT

PHASE – Mission d'Etudes : Conception globale du projet architectural

1)	Rendez-vous préliminaire / Analyse	2 400.00 euros
2)	Etat des lieux	5160.00 euros
3)	Etude de faisabilité	7560.00 euros

Total HT prestations Mission Etude de faisabilité 15 120.00 euros

Missions annexes à prévoir :

- **Etude de diagnostic** (Réhabilitation / Réutilisation de bâtiment) comprenant :
 - o Analyse technique du bâti existant (DIAG structure et charpente)
- **Etude de faisabilité Lots fluides (compris estimation financière des lots techniques) sur la base de l'Etude de faisabilité menée par GERONIMO**

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article L2122-15 du Code Général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 4 : La présente décision sera transmise à la préfecture de la Haute-Savoie,

A ONNION,

Le 1^{er} octobre 2025

Le Maire,

André GERVAIS

